



Pour affichage

Affectation 2024-2025

Enseignantes et enseignants du secteur des jeunes

Dates importantes

- 1^{er} mars** : Ouverture des demandes de mutation en ligne.
- 31 mars** : Date limite pour faire une demande de retraite progressive.
- 30 avril** : Date limite pour faire une demande de mutation.
Date limite pour faire une demande de congé sans traitement ou de traitement différé.
- 1^{er} mai** : Ouverture des désistements en ligne pour les mutations.
- 15 mai** : Date limite pour faire une demande de reconnaissance de capacité (pour le primaire Marie-Christine Breault poste 21898 et pour le secondaire Nathalie Forest poste 2167).
- 16 mai** : Publication des listes provisoires (enseignants et postes) pour les mutations.
- 17 mai** : Publication des listes de priorité (école, temps partiel CSS et temps plein CSS).
- 17 mai** : Publication des listes officielles (enseignants et postes) et processus informatisé de mutation.
- 20 mai** : Date limite pour se désister des mutations.
- 21 au 23 mai** : Processus informatisé de mutation.
- 27 mai** : Publication des postes disponibles pour l'octroi des postes temps plein.
- 29 et 30 mai** : Processus informatisé d'octroi des postes temps plein.
- 17 juin** : Publication de la liste fusionnée temps partiel.
- 19 juin** : Publication des tâches disponibles pour l'octroi des contrats à temps partiel.
- 21 au 25 juin** : Processus informatisé d'octroi des contrats temps partiel à la liste fusionnée.
- 26 juin** : Pré-foire et publication des tâches disponibles pour la foire de l'emploi.
- 27 juin** : Foire de l'emploi.
- 7 août** : Publication des listes (enseignants et postes) pour la deuxième séance de mutation et d'octroi des postes temps plein.
- 8 août** : Deuxième processus de mutation.
- 8 août** : Deuxième processus d'octroi des postes temps plein.
- 12 août** : Deuxième processus d'octroi des postes temps partiel.